

Étaient présents :

Michel Batoufflet – Directeur, **Fabienne Mazzuchelli** – Responsable Administrative, **Sophie Moulinier** – Responsable Scolarité Générale, **Yannis Norval** – Responsable service financier, **Nathalie Popelier** – cheffe de service RH, **Christiane Bougan** – Responsable Apprentissage, **Romain Poyer** – Chef de service hygiène & sécurité, maintenance et moyens généraux, **Géraldine Saint Surin** – Responsable FC/VAE, **Andjelka HRNJEZ** – Responsable BU, **David Lautru** – Chef de Département GEII, **Frédéric Pablo** – Chef de Département GMP, **Paul-Laurent Saunier** – Chef de département GEA, **Sébastien Lemerle** – Chef de Département INFOCOM, **Marc Jaillot** – Chef de département TC, **Fabien Deshayes** – Chef de département CS, **Andjelka Hrnjez** – Responsable BU VdA.

Conseil réalisé en visio conférence Teams

INFORMATIONS

- **Travaux en cours VDA/ Nanterre :**

M. BATOUFFLET rappelle les travaux de tranche III de Ville d'Avray. La livraison subira évidemment un retard. Des travaux concernant la mise à disposition de la grande salle de restauration pour utilisation en dehors des heures d'ouverture du CROUS doivent être remis à l'ordre du jour. Des travaux de séparation devront être réalisés à cet effet.

Sur le site de Nanterre, le Bâtiment Éphémère 3 est en cours de réfection et devrait être prêt pour la rentrée de septembre en ce qui concerne les salles de cours. Les anciens bureaux pourront être maintenus jusqu'au mois d'octobre.

M. BATOUFFLET rappelle le projet de bâtiment sur le site de Saint-Cloud qui est toujours à l'ordre du jour.

- **Changement de présidence :**

M. BATOUFFLET annonce l'élection de Philippe GERVAIS-LAMBONY à la présidence de l'université. Ce changement sera effectif au 02/07/2020.

- **Projet photovoltaïque :**

M. BATOUFFLET informe le conseil du projet d'installations de panneaux photovoltaïques sur le site de Ville d'Avray dans le but d'une plus grande autonomie en terme d'énergie.

Ce projet est porté par l'IUT et S. BRETTE (ancien VP Patrimoine) qui fera une présentation lors du conseil d'IUT.

Les études de faisabilité ont été réalisées.

Ce projet pourrait être mis en corrélation avec le projet de climatisation du département GTE.

- **CFA / CFP (GT financier) :**

M. BATOUFFLET rappelle la réforme de la formation professionnelle qui aura un impact sur les CFA et les CFP.

Beaucoup de CFA se créent depuis le 1^{er} janvier 2020. Dans ce cadre une assemblée générale s'est tenue au CFA Sup2000 la semaine dernière. L'information a été donnée que l'UPEC a créé son propre CFA et souhaite par conséquent rapatrier ses contrats. Cette décision créera un déséquilibre au sein du CFA Sup2000.

Beaucoup d'université vont créer leur CFA.

À Nanterre des contrats seront gérés sur le site de Nanterre.

Dans ce cadre il serait intéressant que notre service SFC travaille en collaboration plus étroite avec nos CFA.

Un groupe de travail a été mis en place pour la réorganisation financière des CFA.

M. BATOUFFLET rappelle les annonces du Ministère concernant les apprentis et la réversion aux entreprises d'une aide exceptionnelle et immédiate à l'embauche à hauteur de 5000€ pour l'engagement d'un mineur et de 8000€ pour un adulte.

Beaucoup d'universités pensent à embaucher des apprentis. Il serait intéressant d'y réfléchir.

VALIDATIONS DU PV DE SEANCE 13/05/2020

Une erreur de date concernant la date de rentrée de la LP MHR a été corrigée.

M. JAILLOT apporte une correction de l'intitulé de sa question relative aux heures complémentaires des ATER.

La question est : les heures complémentaires des ATER peuvent-elles rester dans l'application OSE.

La réponse apportée est : les dépassements de service peuvent être laissés mais ne sont pas rémunérés.

Aucune autre remarque n'étant apportée, le PV de séance est validé sous réserve des corrections.

REPRISE D'ACTIVITÉ DES PERSONNELS ET USAGERS

M. BATOUFFLET annonce qu'une réunion pilotée par le DGS s'est tenue la semaine dernière.

R. POYER informe que le DGS souhaite un retour des personnels BIATSS sur 2 ou 3 jours en présentiel. Les syndicats ont fait part de leur désaccord.

Des informations sont attendues dans le courant de la semaine. Le CHSCT a visité le site pour vérifier les mesures mises en place.

Les horaires restent 8h -18h, pas au-delà.

F. MAZZUCHELLI ajoute que les techniciens des ateliers sans activité télétravaillable doivent reprendre en présentiel.

R. POYER précise qu'il n'y aura plus de tableau déclaratif de présence à remplir. Une feuille d'émargement sera en place à la loge.

F. PABLO fait part d'un agent qui a un certificat médical contraindiquant la reprise sur site.

N. POPELIER répond qu'il ne s'agit pas d'un arrêt de travail, l'activité peut se poursuivre en télétravail.

R. POYER répond que les seules autorisations spéciales d'absence accordées le seront sur présentation d'un certificat médical.

S. MOULINIER demande si un planning de présence doit être fait.

F. MAZZUCHELLI répond par la positive. S. MOULINIER fera le point avec les secrétariats pédagogiques et F. MAZZUCHELLI prendra contact avec les chefs de département pour les techniciens d'atelier et avec tous les chefs de service.

D. LAUTRU souhaite avoir des précisions sur la reprise et demande s'il n'y a plus de restrictions.

F. MAZZUCHELLI répond que rien n'interdit la reprise à la normale.

M. BATOUFFLET précise qu'il y a eu confusion avec la note du DGS qui précisait seulement la présence de 15% du personnel. Si les règles sanitaires et de distanciation sont respectées, il n'y a pas de raison de ne pas revenir sur site.

S. LEMERLE demande si le pré-jury du 03/07 au département INFOCOM peut se faire en présentiel.

M. BATOUFFLET répond que si les règles sanitaires sont respectées le pré jury peut se tenir en présentiel.

R. POYER ajoute qu'étant donné l'arrêt des restrictions dans les transports en commun, le DGS pense suspendre cette règle des 15%.

P-L. SAUNIER demande si les soutenances peuvent se tenir en présentiel également.

M. BATOUFFLET répond que seuls les apprentis sont autorisés à revenir en présentiel.

S. MOULINIER demande que les consignes doivent être clarifiées. Quel est le mot d'ordre exact ? 5 jours en présentiel ?

R. POYER précise que les consignes d'ici la fermeture :

- Pour les activités télétravaillables : retour 2 à 3 jours en présentiel
- Pour les activités non télétravaillables : retour 5 jours en présentiel.

A. HRNJEZ demande quelles sont les consignes pour la BU.

F. MAZZUCHELLI répond qu'elle prendra contact avec elle pour organiser le retour sur site 2 à 3 jours.

M. BATOUFFLET demande de communiquer les dates et le nombre de personnes pour les pré jury en présentiel.

PREPARATION RENTREE 2020

- **Règles sanitaires :**

Les règles en vigueur sont :

- Distanciation d'1 mètre latéral. Un listing des salles susceptibles de pouvoir être organisées ainsi doit être fait.

- **Organisation pédagogique :**

M. BATOUFFLET propose que le présentiel soit privilégié pour les 1ères années. Les réflexions doivent continuer pour déterminer ce qui peut être envisageable.

En ce qui concerne les TP le port du masque sera obligatoire dès lors que la distanciation ne peut pas être respectée.

D. LAUTRU demande qui sera chargé de nettoyer le matériel à la fin des TP.

D'autre part la LP MHR a déjà réalisé un plan de fonctionnement et la distanciation a été décidée pour septembre.

S. LEMERLE ajoute qu'avec les aménagements envisagés les volumes horaires ne pourront pas être respectés.

F. PABLO demande ce qu'il en est de l'achat des tablettes.

M. BATOUFFLET répond que cet achat est en cours. Un dernier devis est en attente de réception. L'UFR s'est greffée à la demande mais il ne peut y avoir de commande de plus de 40 000€ sans créer de MAPA. La commande devrait quand même pouvoir être passée cette semaine.

Y. NORVAL ajoute qu'il n'y a pas de marché en vigueur pour les tablettes. Dès réception des devis la commande peut être passée. Y. NORVAL va se rapprocher du service des marchés pour voir ce qu'il en est.

M. JAILLOT demande s'il est possible de déterminer

M. BATOUFFLET répond que la majorité des enseignants seraient favorables à l'hybridation. Il serait favorable à s'engager sur des modalités pour le 1^{er} semestre par exemple. Cette décision sera actée en conseil d'IUT.

M. JAILLOT demande quelle doit être la participation des départements à l'achat des tablettes.

M. BATOUFFLET fera une estimation.

M. JAILLOT demande si une commande de clés 4G est envisageable.

M. BATOUFFLET répond que la nouvelle présidence réfléchit à équiper les personnels en matériel y compris PC et clés 4G. Cela n'empêche pas l'IUT d'étudier cette possibilité.

F. DESHAYES demande quel est l'achalandage pour les masques et le gel.

R. POYER répond que l'IUT fournit le gel aux personnels. Une nouvelle commande est en cours. Les masques ne sont pas fournis aux étudiants. La question sera posée pour Nanterre au prochain CHSCT.

S. MOULINIER demande si des distributeurs de gel sont prévus dans les couloirs.

M. BATOUFFLET répond que l'IUT a financé ces achats pour un coût assez conséquent. C'est la seule composante dans ce cas.

F. MAZZUCHELLI ajoute que les membres du CHSCT se sont étonnés que l'IUT ne soit pas doté en distributeur.

- **Semaine de rentrée :**

La semaine de rentrée est maintenue conformément au calendrier.

A. HRNJEZ demande si les départements prévoient un passage à la BU lors de la journée de pré rentrée.

M. BATOUFFLET répond qu'un mail devrait être adressé aux chefs de départements pour l'organisation du passage.

ETAT D'AVANCEMENT DU BUT

Une lettre de cadrage a été diffusée et vise à donner des éléments de cadrage pour l'élaboration et l'écriture, par chaque Commission Pédagogique Nationale (CPN), des Programmes Nationaux (PN) de chacune des 24 spécialités de B.U.T

F. PABLO précise que selon la lettre de cadrage le fonctionnement du B.U.T se fera en année. Les compétences seront validées par année.

M. BATOUFFLET confirme la mise en place pour la rentrée 2021.

RELATIONS INTERNATIONALES

- **DUETI GMP :**

M. BATOUFFLET rappelle le souhait du GMP de proposer une 3^{ème} année à l'étranger.

Un partenariat a été signé avec l'ETS de Montréal. Dans ce cadre le DUETI a reçu une approbation financière mais un dossier d'habilitation doit passer en CFVU.

- **Convention TC :**

M. JAILLOT rappelle le projet de partenariat avec le CEGEP de Sherbrooke proposant de faire un semestre à l'étranger.

La convention est en partie finalisée

Reste à fournir le nom d'un référent relations internationales.

M. BATOUFFLET propose de mettre cette convention à l'ordre du jour du prochain conseil d'IUT. Cette convention devra être validée par le SAJI.

Concernant le référent relations internationales M. BATOUFFLET serait favorable à nommer un référent IUT. Un appel à candidature devrait être envisagé.

QUESTIONS DIVERSES

- P-L. SAUNIER demande quel est le délai de transmission de la demande de subvention du BDE pour le conseil du 09/07/2020

M. BATOUFFLET répond que les documents devraient être rendus au plus tard le 06/07/2020.

- M. JAILLOT informe de la création d'un BDE TC et demandera une subvention au prochain conseil d'IUT.
- P-L. SAUNIER alerte sur la situation des départements GEA et CS qui se retrouvent sans secrétariat à la rentrée. Une réunion devrait se tenir pour avancer sur le recrutement à venir.